

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 15 | ABSENTS EXCUSÉS 08 | VOTANTS 22

**OBJET : N° L-22-07/12-48/AG AIDES A LA LOCATION D'IMMEUBLES POUR LES ENTREPRISES DE LA COMMUNE**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 29 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

**Etaient présents** : MM. Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Philippe BRIMALDI, Fernand ESCALIER, Pierre MEUNIER, Jean-Pierre DORIAN, Gérard FERAUDET, Jean-Luc BELLEINGUER. Mmes Florence JOST, Christine JOUANNO, Sophie SEIGUE, Valérie LEVERNIER, Nicole CAMPANER, Séverine DECROCK, Patricia COURANJOU.

**Etaient absents excusés** : Mme Josiane ROCHE donne procuration à M. Philippe BRIMALDI, M. Jean-François LAMOTHE donne procuration à M. Jacques BREILLAT, Mme Sylvie LAFAGE donne procuration à Mme Florence JOST, Mme Josette DANIEL donne procuration à M. Fernand ESCALIER, M. Hicham TARZA donne procuration à Mme Christine JOUANNO, Mme Saliha EL AMRANI donne procuration à M. Jean-Pierre DORIAN, M. Quentin CHIQUET FERCHAUD donne procuration à Mme Valérie LEVERNIER. M. Patrick TRACHET.

*Le scrutin a eu lieu, Mme Florence JOST a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.*

Monsieur le Maire expose que par délibération du 25 novembre 2019, la commune de Castillon-la-Bataille s'est engagée à accompagner les entreprises de la commune par une aide à la location d'immeubles, cette aide financière venant à chaque fois en complément des aides attribuées par la communauté de communes de Castillon-Pujols.

Chaque participation doit donner lieu à une délibération nominative. Un dossier est présenté à ce jour :

	Aide à la location
<b>Espace Japon</b> – 7 Place Pierre Orus – 33 350 Castillon-la-Bataille Siret 90760657800017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Superficie</b> : 85 m<sup>2</sup></li> <li>• <b>Loyer</b> : 500 € soit 5.88€/m<sup>2</sup></li> <li>• <b>Plafond</b> : 5€/m<sup>2</sup></li> <li>• <b>Subvention/mois</b> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5€ x 85 m<sup>2</sup> x 1 mois 425€</li> <li>- 10% x 425€ = <b>42.5€</b></li> </ul> </li> <li>• <b>Montant subvention trimestre</b> : 127.5€</li> <li>• <b>Le montant total de la subvention sur 18 mois sera de <del>765€</del> 656.6€</b></li> </ul>

033-213301088-20220704-L22071248AG-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2022  
Date de réception préfecture : 07/07/2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 25 novembre 2019 concernant les aides à la location d'immeubles pour les entreprises de la commune.

Considérant l'enjeu majeur de redynamiser le centre-ville ainsi que la volonté d'encourager l'installation des entreprises et la lutte contre la vacance qui contribuent à l'attractivité de la commune de Castillon-la-Bataille.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, attribue la participation citée ci-dessus,**

**DONNE tous pouvoirs au Maire pour effectuer les formalités administratives nécessaires et signer tous documents utiles.**

*Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En Sous-préfecture le  
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre  
des délibérations du Conseil Municipal

Le 04 juillet 2022

Le Maire,

**Jacques BREILLAT**



Accusé de réception en préfecture  
033-213301088-20220704-L22071248AG-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2022  
Date de réception préfecture : 07/07/2022